



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Procès-Verbal n° 14

| | |
|--------------|--|
| Réunion du : | Mardi 21 novembre 2023 |
| Présidence : | M. Gérard IVORA |
| Secrétaire : | M. Antoine MANCINO |
| Présents : | MM. André ABLARD – Gérard BORGONI – Albert DI-RE – Jean-Paul RUIZ – André VITIELLO |

CORRESPONDANCES

Ligue Méditerranée :

LMF CRTIS le 15 novembre 2023 : Attestation classement éclairage stade Clos des Roques Foot A11 de St Maximin : noté.

LMF CRTIS le 16 novembre 2023 : Attestation classement gymnase de St Raphaël : noté.

LMF CRTIS le 16 novembre 2023 : Attestation classement éclairage G. Daumas de St Maximin : noté.

LMF CRTIS le 17 novembre 2023 : Attestation classement éclairage R. Chavignot de St Maximin : noté.

LMF CRTIS le 17 novembre 2023 : Attestation classement éclairage J. Brachet de Carnoules : noté.

Divers :

MAIRIE DE BORMES LES MIMOSAS le 14 novembre 2023 : Demande renseignement sur FAFA éclairage stade Municipal : Noté.

MAIRIE DE LA SEYNE S/ MER le 15 novembre 2023 : Réponse courrier du 13/09/2023 sur classement stade J. GUIMIER : noté.

MAIRIE DE LES ARCS le 16 novembre 2023 : Réponse dossier FAFA travaux vestiaires stade : noté.

MAIRIE DE SAINTE MAXIME le 16 novembre 2023 : Bon de commande classement éclairages stades : noté.

MAIRIE DE SAINTE ANASTASIE le 16 novembre 2023 : Arrêté municipal stade Municipal : noté.

MAIRIE DE SAINT ZACHARIE le 20 novembre 2023 : Bon de commande classement éclairage stade P. Coulomb : noté.

MTPM le 20 novembre 2023 : Reçu copie courrier éclairage complexe sportif de l'Estagnol La Crau : noté.

MAIRIE DE HYERES le 20 novembre 2023 : Dossier FAFA éclairage stade Perruc : noté.

COURRIERS ENVOYES

Ligue Méditerranée :

LMF CRTIS le 17 novembre 2023 : Demande Classement éclairages stades David et Rossi de Saint Maxime.

LMF CRTIS le 20 novembre 2023 : Demande Classement éclairages stade Base Nature 1 de Fréjus.

Divers :

MAIRIE DE LA SEYNE S/ MER le 15 novembre 2023 : Demande confirmation courrier sur classement stade J. GUIMIER.

DISTRICT le 16 novembre 2023 : Facture et bon de commande éclairages stades Ste Maxime.

DISTRICT le 16 novembre 2023 : Tableau gymnase district.

MAIRIE DE LES ARCS le 16 novembre 2023 : Réponse dossier FAFA travaux vestiaires du stade.

Ente BESSE / STE ANASTASIE le 16 novembre 2023 : Report match U13 suite arrêté municipal.

Et CLARET MONTETY le 16 novembre 2023 : Report match U13 suite arrêté municipal.

MAIRIE DE SAINTE MAXIME le 17 novembre 2023 : Classement éclairages stades David et Rossi.

MAIRIE DE LA CRAU le 17 novembre 2023 : Demande classements éclairages stades Palazy et Estagnol.

DISTRICT le 20 novembre 2023 : Facture et bon de commande éclairage stade P. Coulomb de St Zacharie.

DISTRICT le 20 novembre 2023 : Dossier FAFA éclairage stade Perruc de Hyères.



MTPM le 20 novembre 2023 : Copie courrier éclairage complexe sportif de l'Estagnol La Crau.
MAIRIE DE FREJUS le 20 novembre 2023 : Classement éclairages stade Base Nature 1.

Il est rappelé aux clubs, aux propriétaires privés et aux collectivités locales que seules les installations d'éclairage conformes au présent règlement peuvent être utilisées en compétitions officielles.
Ainsi les installations d'éclairage des terrains de football utilisés pour l'organisation, fixée dans des Règlements qui leur sont propres, des compétitions officielles sont classées en cinq niveaux : E.1 à E.5.
Le même texte précise que toutes les installations existantes niveau E Foot A11, puissance 100 lux pourront être utilisées pour les compétitions officielles district.
Le Comité de Direction informe les clubs que la situation des installations doit être régularisée au plus tôt.
Les rencontres ne seront plus autorisées sur les stades qui ne n'auront pas été classifiés.
La liste des terrains dont l'éclairage est classé peut être consultée sur la page d'accueil du District – rubrique « informations générales – Liste des terrains et Installations Sportives.

*Prochaine réunion
Mardi 28 novembre 2023*

Le Président : Gérard IVORA
Le Secrétaire : Antoine MANCINO